

2026-2167264 Accueil par détachement dans le corps des personnels de direction H/F

Informations générales

Description de l'entité	Administration Centrale MENJ - MESR
Intitulé long de l'offre	Accueil par détachement dans le corps des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale pour exercer les fonctions de chef d'établissement adjoint
Date limite de candidature	13/03/2026
Employeur	Ministère de l'Éducation nationale

Description du poste

Zones géographiques	Europe
Pays	France
Géolocalisation du poste	110 rue de grenelle 75007 Paris
Lieu d'affectation (sans géolocalisation)	France
Versant	Fonction Publique de l'Etat
Catégorie	Catégorie A (cadre)
Nature de l'emploi	Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels
Domaine / Métier	Direction et pilotage des politiques publiques - Directeur / Directrice d'un établissement public
Statut du poste	Vacant
Intitulé du poste	Accueil par détachement dans le corps des personnels de direction H/F
Description du poste	<p>Les personnels de direction participent à l'encadrement du système éducatif et aux actions d'éducation.</p> <p>À ce titre, ils occupent principalement, en qualité de chef d'établissement ou de chef d'établissement adjoint, les fonctions de direction des établissements mentionnés l'article L. 421-1 du code de l'éducation et relevant du ministre chargé de l'éducation nationale.</p> <p>Nommé par le ministre, le chef d'établissement est à la fois l'organe exécutif de l'établissement et le représentant de l'État au sein de l'EPLE.</p> <p>Il préside le conseil d'administration dont il anime les travaux et exécute les délibérations. Il prépare le budget. Il assure également les relations de l'EPLE avec les autorités chargées du contrôle administratif.</p> <p>Il a autorité sur l'ensemble des personnels affectés ou mis à disposition au sein de l'établissement. Il conduit la politique pédagogique et éducative de l'établissement, en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative, pour offrir aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage.</p> <p>Garant de la sécurité des personnes et des biens de l'établissement, il prend toutes les dispositions pour assurer la sécurité, l'hygiène et la salubrité dans l'établissement.</p> <p>Il travaille avec les représentants des collectivités territoriales et développe des partenariats avec le monde économique, social et culturel, et les autres services de l'État, afin d'améliorer la qualité de l'offre éducative.</p> <p>En début de carrière, les personnels de direction occupent des fonctions de principal adjoint de collège, de proviseur adjoint de lycée général et technologique, de proviseur adjoint de lycée professionnel.</p> <p>À ce titre, le chef d'établissement adjoint seconde le chef d'établissement dans ses tâches pédagogiques, éducatives et administratives et le supplée en cas d'absence ou d'empêchement.</p> <p>Il est membre de l'équipe de direction et est nommé par le ministre chargé de l'éducation nationale. Il participe au conseil d'administration de l'établissement et au dialogue social. Il peut être amené à représenter l'autorité académique et l'établissement le cas échéant face aux interlocuteurs extérieurs.</p> <p>L'adjoint assure, par délégation du principal ou du proviseur, des missions de chef d'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none">- Il conduit les activités éducatives et pédagogiques de l'établissement (gestion du TRM, emplois du temps, conseils de classe, instances disciplinaires, gestion des examens, etc.) ;- Il organise et maintient le dialogue avec les parents d'élèves, les partenaires locaux, les partenaires sociaux, les autres administrations de l'État, les médias ;

- Il accompagne les personnels enseignants dans l'expertise pédagogique, le suivi des élèves, le montage de projets ;
- Il anime, mobilise et gère l'équipe ;
- Il rend compte aux autorités territoriales de l'Éducation nationale et au chef d'établissement.

Conditions particulières
d'exercice

Affectation : Durée d'affectation minimale sur poste : 3 ans.
Sous réserve de l'avis du recteur, l'intégration dans le corps des personnels de direction pourra être prononcée à la fin de la première période de détachement.

Formation et Stages:

- 154 heures.
- Lieu : IH2EF (Poitiers) et académie d'affectation.

Descriptif du profil recherché

Connaissances :

Système éducatif et ses enjeux
Connaissances juridiques et budgétaires générales
Pilotage d'un établissement
Expertise du domaine
Technique de conduite du changement
Techniques de management
Techniques de communication
Bureautique et outils numériques

Compétences opérationnelles :

Savoir impulser, conduire et piloter la politique éducative d'établissement
Savoir administrer l'établissement
Savoir animer et encadrer une équipe
Savoir conduire et piloter un projet
Savoir négocier, prévenir et gérer les conflits ou situations sensibles

Compétences comportementales :

Fait preuve d'une grande capacité de travail, de disponibilité et de loyauté
Sens de l'organisation et rigueur
Grand sens de la responsabilité, capacité à gérer les situations de crise
Sens de la responsabilité
Capacité d'analyse
Être autonome et savoir travailler en équipe
Est capable de s'adapter à un environnement complexe
Sens relationnel

Informations complémentaires

Informations complémentaires

Procédure pour candidater :

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, deux conditions cumulatives sont requises pour pouvoir être candidat :

- les corps d'accueil et d'origine doivent être de catégorie et de niveau comparable, le niveau de comparabilité s'appréciant au regard des conditions de recrutement dans le corps, notamment des titres et diplômes requis, ou du niveau des missions définies par les statuts particuliers ;
- les candidats au détachement doivent par ailleurs justifier de la détention du diplôme exigé par les statuts particuliers du corps d'accueil.

Le dépôt de candidature est à saisir dans la plateforme Colibris à l'adresse suivante :
<https://demarches.colibris.education.gouv.fr/de-detachement-des-personnels-de-direction-candidature/>

Demandeur

Date de vacance de l'emploi 01/09/2026